

Lettres & Arts



LICENCE

Arts du Spectacle

▪ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

▪ Journées d'Immersion des lycéens

Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Études spécialisées
(en Master, puis en Doctorat
en Arts du Spectacle)
- Préparation aux concours
d'enseignement (PE, CPE),
de la fonction publique d'État
ou territoriale (catégorie A)
et des écoles supérieures d'Art
- Création scénique
- Professions liées aux structures
culturelles (chargé de relations
publiques, animateur d'ateliers,
journaliste culturel etc.)
- Métiers de la communication
et des loisirs

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence « Arts du Spectacle » de l'UFR Lettres & Arts s'adresse aux étudiants désireux de suivre une formation dans les domaines des arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel.

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle, l'analyse des œuvres dramatiques, les politiques culturelles, ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles). Un intérêt particulier est porté sur l'écriture dramatique, l'ethnoscénologie et la création et la médiation jeune public. La confrontation des connaissances théoriques et des pratiques permet à l'étudiant d'aiguiser son regard et d'approfondir ses acquis et compétences sur l'environnement économique, social et politique des arts du spectacle. Les étudiants sont, par ailleurs, préparés à la gestion des projets culturels et artistiques et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants, des réseaux professionnels et partenariats.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La licence « Arts du Spectacle » s'appuie sur le riche réseau professionnel culturel et artistique de la région et repose sur de nombreux partenariats.

Sur le site d'Arras, la formation bénéficie de salles réservées aux différentes pratiques artistiques, à la construction du jeu et à la mise en scène. Cet équipement, rare dans une université, permet une initiation au jeu dramatique, au cirque, à l'art de la marionnette, à la danse, aux objets scéniques et à l'écriture de plateau.



LES COMPÉTENCES ACQUISES

L'étudiant titulaire du grade de licence « Arts du Spectacle » témoigne notamment de savoir-faire relationnels (prise de parole, gestion d'un groupe, esprit curieux et ouvert) et de savoir-faire dans l'organisation (autonomie et initiative).

- Analyser et commenter des textes dramatiques et littéraires et des créations scéniques
- Rédiger dans une langue correcte et s'exprimer avec aisance
- Situer les principales étapes, les différents mouvements et les grands noms de l'histoire et des esthétiques des arts du spectacle
- Prendre la parole et se mouvoir sur une scène
- Manier les nouvelles technologies et les techniques liées au spectacle
- Ouverture d'esprit et de curiosité culturelle
- Organiser une manifestation culturelle
- Concevoir des actions de médiation, des stratégies de communication et de diffusion
- Élaborer un argumentaire dramaturgique et artistique
- Créer et développer un réseau culturel et des partenariats

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle, l'analyse des œuvres dramatiques, les politiques culturelles ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles).

La licence propose également des enseignements de diversification et des modules d'aide à la réussite, notamment des unités de technique d'expression, de méthodologie, de langues vivantes, de culture générale, de TICE et de projet personnel.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

L'université d'Artois propose un parcours complet Licence, Master et Doctorat en Arts du Spectacle.

- Le **Master « Arts de la Scène et du Spectacle Vivant »** s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances en esthétique et théories des arts du spectacle. La voie professionnelle se distingue par une approche de management de projets culturels et artistiques. Deux stages de trente semaines au total dans une structure culturelle, au sein d'une collectivité ou auprès de créateurs scéniques, visent à faciliter l'insertion dans la vie active.

Débouchés : *Conseillers et collaborateurs auprès des metteurs en scène et des compagnies professionnelles dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de création scénique - Chargés de relations avec le public - Responsables de projet ou de mission dans les collectivités territoriales - Coordinateurs de programmation d'une structure ou d'un événement.*

Une autre **mention en « Muséologie, Muséo-expographie »** vise à former des professionnels capables de concevoir et d'administrer des projets d'exposition dans les musées, les lieux de patrimoine, les collectivités et les entreprises. La formation bénéficie du label « Euralens ».

Débouchés : *Les musées, mais aussi les lieux du patrimoine, les syndicats et communautés de communes, les collectivités, et même les entreprises développent des projets d'exposition. Les cabinets d'ingénierie culturelle, de muséographie, de scénographie, sont également des débouchés possibles pour les étudiants formés en ce domaine.*

Le **Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »** (MEEF) propose la mention « Premier degré ». Ce master est dispensé au sein de l'ÉSPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) Lille Nord de France.

- Les étudiants issus du Master peuvent préparer un **Doctorat en Arts du spectacle** au sein du laboratoire Textes et Culture EA 4028 (équipe interne « Praxis et esthétique des arts ») de l'université d'Artois et de l'école doctorale SHS Lille Nord de France.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

CONTACT

UFR Lettres & Arts
Secrétariat pédagogique Licence
62030 ARRAS CEDEX
Tél. 33 (0)3 21 60 37 25/23
lettres@univ-artois.fr

Formation accessible à tous

